

**communiqué
de presse**



Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication rend public le Décalogue pour l'Europe de la culture, déclaration commune approuvée par la commissaire européenne à la culture et 22 ministres de l'Union européenne

Le mercredi 8 février 2012

1. L'Europe de la culture incarne les valeurs de la démocratie dans l'ensemble des nations de l'Union Européenne.
2. L'Europe de la culture concourt à l'affirmation de l'identité européenne dans toute sa diversité et pour l'épanouissement des arts et des langues qui en font la richesse.
3. L'Europe de la culture assure l'absolue liberté de la création à travers toutes ses composantes et ses manifestations.
4. L'Europe de la culture promeut l'accès de tous et de chacun sans distinction de sexe, d'âge, d'origine, de santé ou de condition sociale, aux oeuvres de l'esprit, aux expressions de l'art, à l'héritage du patrimoine matériel et immatériel.
5. L'Europe de la culture préserve le droit légitime des créateurs et des auteurs à une juste rétribution et le garantit par toutes mesures appropriées contre les menaces de piratage, contrefaçon, vol et utilisation abusive auxquels ils pourraient être exposés.
6. L'Europe de la culture favorise la circulation et l'exposition des oeuvres, tant à l'intérieur de l'Union européenne qu'au-delà de ses frontières et elle veille au respect juridique et financier de l'action des divers acteurs culturels qui l'organisent et la valorisent.
7. L'Europe de la culture établit les bonnes règles de gouvernance de l'économie du marché de l'art et des industries culturelles dans un esprit de complète transparence. Elle participe à l'élaboration des innovations intéressant les pouvoirs publics et les initiatives privées pour garantir leur développement harmonieux à l'abri de tout monopole commercial.
8. L'Europe de la culture relève les défis technologiques, financiers et juridiques, induits par la révolution numérique pour le rassemblement et la transmission des oeuvres comme pour l'épanouissement de nouvelles formes d'expression artistique.

communiqué de presse



9. L'Europe de la culture appelle au renforcement des programmes scolaires, des pédagogies et des médiations pour

l'éducation artistique et la formation des créateurs.

10. L'Europe de la culture en soulignant que la création, l'art et la beauté constituent un investissement d'avenir

fondamental, à la fois créateur de mieux être intime et collectif comme d'emplois économiques, engage l'Union

européenne à consolider les budgets des programmes culture et média pour répondre aux besoins et aux espérances des européens.

La commissaire européenne et 22 ministres de l'Union européenne soutiennent cette initiative « décalogue pour

l'Europe de la culture » et co-signent ce texte :

Madame Androulla Vassiliou, Commissaire européenne pour la culture, les médias, l'éducation, la jeunesse et le sport.

Monsieur Bernd Neumann, Ministre fédéral de la culture et des médias d'Allemagne

Madame Claudia Schmied, Ministre fédéral de l'éducation, des arts et de la culture d'Autriche

Madame Fadila Laanan, Ministre de la culture de l'audiovisuel, de la santé et de l'égalité des chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Monsieur Vezhdi Rashidov Ministre de la culture de Bulgarie

Monsieur Georges Demosthenous, Ministre de l'éducation et de la culture de Chypre

Monsieur Jose Maria Lassalle Ruiz, Secrétaire d'Etat à la culture d'Espagne

Monsieur Rain Lang, Ministre de la culture d'Estonie

Monsieur Paavo Arhinmäki, Ministre de la culture et des sports de Finlande

Monsieur Frédéric Mitterrand, Ministre de la culture et de la communication de la France

Monsieur Pavlos Yeroulanos, Ministre de la culture et du tourisme de Grèce

Monsieur Geza Szöcs, Ministre de la culture de Hongrie

Monsieur Jimmy Deenihan, Ministre des arts et du patrimoine d'Irlande

Monsieur Lorenzo Ornaghi, Ministre des activités et du patrimoine culturel d'Italie

Madame Zaneta Jaunzeme-Grende, Ministre de la culture de Lettonie

Monsieur Arunas Gelunas, Ministre de la culture de Lituanie

Madame Octavie Modert, Ministre de la culture du Luxembourg

Monsieur Mario de Marco, Secrétaire d'Etat pour la culture, le tourisme et l'environnement de Malte

Monsieur Francisco José Viegas, Secrétaire d'Etat pour la culture du Portugal

Madame Alena Hanakova, Ministre de culture de la république tchèque

Monsieur Hunor Kelemen, Ministre de la culture et du patrimoine national de Roumanie

Judith Wilcox (Baroness), Secrétaire d'Etat au Ministère des entreprises, de l'innovation et des compétences du

Royaume Uni

Monsieur Bogdan Zeks, Ministre de la culture de Slovénie

Publié le 08/02/2012 à Paris

Contact Presse

Département de l'information et de la communication

communiqué de presse

01 40 15 74 71
service-presse@culture.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

